

Le +



Le + du Syndiqué

Les mécanismes des mutations paraissent souvent obscurs, compliqués et favorisant les initiés.

Afin de permettre de prendre toutes les situations en compte, les règles du mouvement Intra sont en effet nombreuses et parfois abscondes. Néanmoins, le but est de permettre de donner à tous une chance de muter ou de trouver un poste en respectant l'égalité des personnels et la prise en compte des priorités légales telles que le handicap ou le rapprochement de conjoint.

Retrouvez dans l'**espace Adhérent** (site de la section) un ensemble d'éléments de réponse par rapport aux principales questions que se posent les candidats à la mutation ainsi que **les barres d'entrée**.

Exemples :

- Peut-on postuler quand même après la date de fermeture des serveurs SIAM ?
- Les postes affichés sur SIAM sont-ils réellement vacants ? Tous les postes vacants sont-ils sur SIAM ?
- Quel est le rôle des commissaires paritaires ?
- Comment sont attribués les postes ?
- Qu'est-ce qu'un vœu indicatif ?
- Peut-on refuser la mutation obtenue ou la modifier ?

Vous pouvez retrouver toutes ces informations **lors d'un rendez-vous individuel !**

LES SECTIONS SE-UNSA A VOTRE SERVICE POUR LES MUTATIONS

L'ouverture du Serveur a lieu du 22 mars 12h au 5 Avril 12h.

Le SE-Unsa vous **propose des rendez-vous et des réponses personnalisés** pour construire votre dossier de mutations. **La section académique** vous offre une possibilité **pour vous renseigner au plus près de vos attentes**.

Nous adaptons nos permanences à vos disponibilités alors n'hésitez pas à nous contacter en remplissant notre formulaire en ligne sur notre site internet.

CONTACTS

Pour toutes questions, une seule adresse mail :
mutations.seunsadijon@gmail.com

Et deux numéros de téléphone :
03 80 55 50 36
06 28 59 04 66

Permanences
SECOND DEGRE
sur rendez-vous du lundi au
vendredi

COTE D'OR (Dijon) :
6 bis rue Pierre Curie
21000 Dijon

SAONE-ET-LOIRE (Chalon-sur-Saône) :
2 rue du Parc
71100 Chalon-sur-Saône

NIEVRE (Nevers)
15 rue Albert Morlon
58000 Nevers

YONNE (Auxerre)
7 rue Max Quentin
89000 Auxerre

Nous contacter

Adresse : Section Académique SE-Unsa
6 bis rue Pierre Curie
21000 DIJON

Téléphone : 03 80 55 50 36

Mail : ac-dijon@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/dijon/>

Facebook : SE-Unsa Académie Dijon